Web et courriel

adresse électronique sne@ademe.fr

le site du SNF-ADEME http://sneademe.objectis.net

le site du SNE national http://www.sne-fsu.org

Qui contacter?

Délégués syndicaux

Ruven **GONZALEZ** DR Centre

Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté

Denis MAZAUD Angers

Déléqués du personnel

Véronique LOISON Walter PERSELLO Chantal LENOIR Marvse SERVANT Centre d'Angers

Centre de Valbonne Anne FONTAINE Emmanuelle SALAZAR

DR Franche-Comté DR Réunion Sébastien CATALANO

DR Guvane Élus & représentants au CE

Catherine GUIMARD Secrétaire

DR Centre

Patrick EVEN Secrétaire adioint DR Bretagne

Laurence MÉCHIN, trésorière Didier CHÉREL Anne POMART Alain Anglade Centre de Valbonne

Stéphane LECOINTE Emmanuel DAVID DR Bretagne DR Midi-Pyrénées

> Ruven GONZALEZ DR Centre

Marie-Catherine FOULQUIER DR Languedoc-Roussillon

Ackli ASSAL DR Picardie

Michel CAIREY-REMONNAY DR Franche-Comté

Représentant au CA

André TUEUX DR PACA

Bulletin d'information aux personnels de l'ADEME

N°82

8 janvier 2014





Syndicat national de l'environnement

CE des 26 novembre et 17 décembre 2013

Actualités en présence du président

Nous sommes intervenus auprès du président pour dénoncer la mise en œuvre anticipée d'un gel de 45 postes dès janvier 2014 dans le cadre de la révision des effectifs de référence. 15 seront supprimés et une trentaine redéployés sur les priorités. Nous déplorons l'absence d'information formelle des représentants du personnel alors que plusieurs services voient des postes supprimés ou gelés au motif de cet exercice.

Le recrutement de 25 personnes en CDD sur les « emplois d'avenir » (au maximum) est envisagé. Difficile pour le SNE de ne pas mettre en perspective ces 2 informations : l'emploi pérenne décroît, l'emploi précaire croît. Est-ce cela l'avenir, à l'ADEME comme ailleurs : la précarisation?

Et puis, la direction est bien consciente que les profils de ces personnes sont mal adaptés aux besoins de l'ADEME (niveau de formation et emplois temporaires sur des missions pérennes)...

La direction réfléchit également à l'accompaanement par l'ADEME de la formation d'emplois d'avenir externes pour le conseil sur la rénovation énergétique des bâtiments. Encore du précaire pour des métiers pérennes! Ou alors le facteur 4 et la transition énergétique seraient-ils sans avenir ???

Quelle place exactement la direction (qui met actuellement en avant le dialogue social), entend donner aux représentants du personnel? Les sujets à discuter ne manquent pas : le télétravail, les effectifs de référence, l'évolution du guide mission, la construction du contrat d'objectifs, la stratégie territoriale de L'ADEME, etc. Nous demandons à être impliqués en amont des projets, pas quand tout est bouclé! Le président se dit d'accord mais... il y a maldonne : l'exercice des effectifs de référence est lancé depuis plusieurs mois et nous ne sommes toujours pas tenus informés de ce qui est lancé!

La fin d'année sera lourde et difficile car on a peu progressé sur les engagements notamment juridiques. La comitologie de décembre sera à l'avenir probablement supprimée.

Encore une fois, le SNE regrette que les alertes des représentants du personnel, par exemple sur la diminution continuelle des postes administratifs, soient complètement ignorées, que les délais d'instruction s'allongent et que la lisibilité sur les stratégies pluriannuelles pour les gros investissements manque cruellement.

Commission Politique Économique et Sociale

Parmi ses différentes préconisations, la commission propose une enquête auprès du personnel sur les modalités de télétravail à l'ADEME. La direction a récemment manifesté sa volonté de reprendre la négociation sur ce sujet. Le SNE rappelle sa volonté d'un travail commun entre DRH, service expert et représentants du personnel pour cadrer cette modalité de travail devenue réalité aujourd'hui, afin notamment de maîtriser ses impacts négatifs tout en valorisant ses apports positifs.

Stratégie Transport et Mobilité

Le secteur des transports en France présente un bilan dégradé ces dernières années malgré les progrès technologiques. C'est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES) et le second en termes de consommations d'énergie.

Ne se refusant aucune bonne lecture, le SNE a vu, dans les scénarios ADEME 2030 et 2050, que ce domaine jouera probablement un rôle clé dans la réussite ou non de la transition énergétique et la diminution des émissions de GES. Si la France souhaite relever le défi du facteur 4, il faudra qu'elle s'en donne les moyens. Pourquoi alors ne pas lancer l'idée aux tutelles : après les fonds déchets et chaleur renouvelable, un fonds mobilité durable! Si on veut que l'idée germe d'ici quelques années, il faut la semer tout de suite!

D'après les scénarios ADEME 2030 2050, les principales évolutions devraient concerner surtout les voyageurs et plus particulièrement les modes alternatifs à l'usage de la voiture; covoiturage, autopartage et aussi vélo, marche...) mais sans viser les résultats déjà atteints par les pays du nord de l'Europe (les français ambitieux oui, mais pas trop). Le principal site de covoiturage français par exemple dépassera en 2013 l'Eurostar en nombre de voyageur (Predit 2013), et les investissements respectifs sont sans commune mesure.

Cette évolution vers le développement des services à la mobilité s'explique aussi pour des raisons économiques. Le coût des déplacements prend une part de plus en plus importante dans les budgets des familles qui cherchent avec ces outils des solutions moins chères.

Les directions régionales possèdent une légitimité et une compétence pour intervenir sur ces thèmes. Or aujourd'hui ni les moyens financiers et ni les moyens humains ne sont là. En DR, plus aucun ingénieur ne s'y consacre à plein temps.

Si on veut afficher un minimum d'ambition pour 2030, il est évident que les budgets et surtout les moyens humains à mobiliser doivent augmenter.

La direction a inscrit dans la stratégie une expérimentation du télétravail pour son rôle potentiel sur les déplacements évités. Nous attendons une invitation pour y travailler ...en interne.

Remboursement des frais de missions

Un bilan du remboursement des frais de missions appliquées depuis le 1er janvier 2013 a été présenté au comité d'entreprise. Mais l'analyse faite étant dissociée de l'évolution de l'activité de l'agence, il est difficile d'interpréter les résultats.

La direction considère que l'incidence globale est neutre. Certes, certaines dépenses engagées par les salariés sont mieux remboursées (repas du soir et hôtel) mais elles sont annulées par celles qui baissent (indemnités forfaitaires du midi...). Le SNE, comme la CGT et la CFDT, regrette que les économies soient réalisées au détriment des agents.

Les élus demandent unanimement le rétablissement de l'indemnité forfaitaire de repas du soir telle que le prévoit le décret utilisé par la direction pour justifier ces évolutions : « paiement d'indemnités journalières destinées à rembourser forfaitairement ses frais supplémentaires de nourriture et de logement ».

Garantir des moyens de déplacement est fondamental pour assurer nos missi<mark>ons.</mark>

La direction a décidé, malgré tout, de maintenir ces modalités pour 2014 avec simplement une mise à jour du taux URSSAF.

Budget prévisionnel 2014 du CE

La dotation prévisionnelle au CE sera pour 2014 de 783 k€ au titre des activités sociales et culturelles et de 104,4 k€ au titre du fonctionnement.

Le projet de budget proposé par les trésoriers reste dans la continuité de l'activité du CE de 2012 et 2013.

Les dépenses en fonctionnement sont proposées à 107 k€ donc avec un léger déficit pris sur les reports importants des années antérieures.

De même, les dépenses pour les activités sociales et culturelles atteignent près de 799 k€, ce qui engendrera un léger déficit pris sur les reports antérieurs.

Commission « temps libre »

Outre la validation des locations été 2014, la commission propose une croisière en **Croatie** sur un caïque, avec randonnée et vélo, pour fin septembre ou début octobre.

La commission propose également l'adhésion à une offre de billetterie nationale au tarif « CE » avec la carte CEZAM. Cette carte était déjà utilisée mais seulement sur quelques régions. Compte tenu du coût important et du fait que toutes les régions ne bénéficient pas de l'ensemble des prestations, ce sera un test sur 2014 qui ne sera renouvelé que si le bilan en fin d'année est jugé satisfaisant.

L'EIA dans oscaRH

Voilà l'entretien individuel annuel intégré dans oscaRH. Il ne s'agit manifestement pas seulement de dématérialiser l'EIA. De nombreux points semblent nouveaux comme par exemple l'utilisation d'une grille d'évaluation des compétences, la limitation du nombre d'objectifs définis ou encore la formalisation de l'appréciation de l'entretien par le salarié et par son responsable hiérarchique. Compte tenu de l'importance du projet, les élus du CE, tout comme le CHSCT, ont exprimé le souhait d'être consultés et non simplement informés. Cette demande a été refusée.

Il nous parait que des éléments de compréhensions sont absents pour l'instant et il est à craindre qu'avec l'entrée en lice de la « machine », l'EIA soit encore plus déshumanisé.

oscaRH a hélas présenté de nombreux bugs, qui ont généré un accroissement de la charge de travail des équipes. Alors, ne serait-il pas plus raisonnable ou prudent de reporter la mise en œuvre de ce projet qui risque de faire perdre du temps... voire de l'information?

La direction assure que pour 2014, la maquette sera exactement celle du document actuel et notamment que la grille des compétences ne sera pas encore intégrée.

Plan de formation interne

Le SNE-FSU considère que l'ADEME présente un plan sérieux avec des moyens financiers au-delà du minimum légal. Cela ne nous empêche pas de proposer quelques améliorations notamment sur les langues et les différents types de formation (sur place, en visioconférence ou téléphone...). Nous aurions également souhaité, comme les années précédentes, une présentation qui distingue par exemple les salariés qui ne se forment jamais en dehors de ce qui relève des outils bureautiques.

Commission « activités sociales et solidarité »

La grille 2014 des quotients familiaux pour les chèques vacances est proposée afin de pouvoir les mettre en œuvre comme à l'habitude dès janvier, de nombreux agents les utilisant dès les vacances d'hiver. Le budget consacré global sera de 120 000 €. La nouvelle répartition favorise légèrement les bas QF. L'échelonnement se répartira de 195 € pour les QF 1 à 35 € pour le QF 11.



Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.



Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.